

### En résumé :

- La majorité des parcelles sont tout juste en cours de levée, voire début tubérisation pour les parcelles les plus en avance.
- Avec les conditions humides, le niveau de risque reste élevé en ce début de campagne dans de nombreux secteurs même si les conditions sèches et fraîches de ces derniers jours ne devraient pas permettre d'atteindre le seuil indicatif de risque. **Vigilance en fin de semaine avec la hausse des températures.**
- **Insectes : captures significatives de pucerons dans certains secteurs.**

### RESEAU 2016

25 parcelles ont été enregistrées sous Vigicultures. 13 parcelles ont été renseignées cette semaine.

### CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Les buttages et les désherbages se terminent pour les dernières plantations. La majorité des parcelles sont en cours de levée, les plus précoces étant au stade début développement des feuilles voire début tubérisation.

Les conditions humides et relativement fraîches sont favorables à l'initiation de la tubérisation.

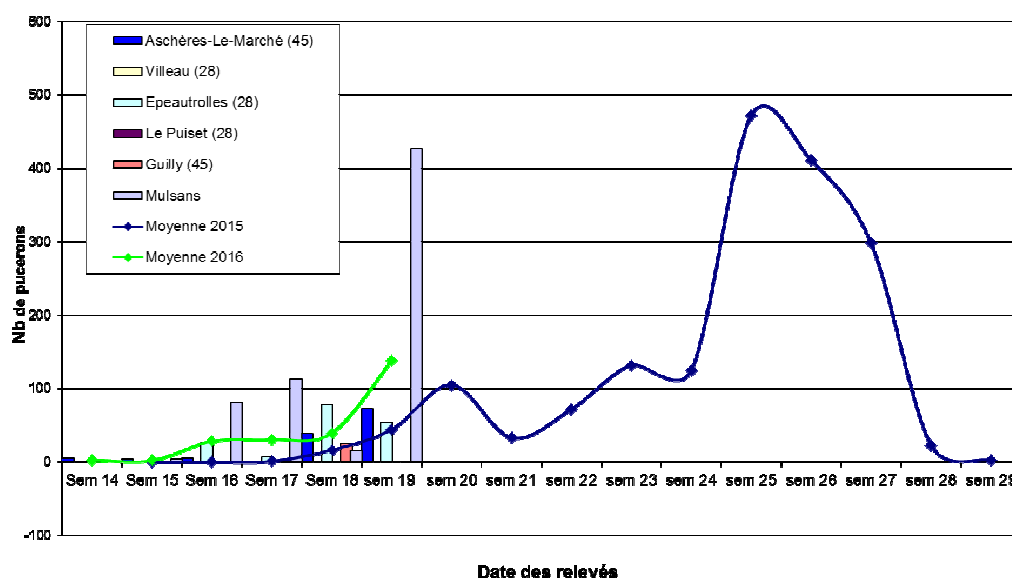
### INSECTES

#### Piégeages sur le réseau de suivi des vols mis en place sur la région Centre.

Avec les conditions douces de la semaine dernière, reprise du vol de pucerons (majorité de *Myzus persicae*), dans certains secteurs, notamment dans le Loir-et-Cher.

Par rapport à l'an passé, le vol semble avoir environ une semaine d'avance.

**Evolution des populations de pucerons en 2016 (comparaison captures moyennes 2015)  
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)**



#### Analyse du risque

Persistance de conditions humides qui devraient encore limiter la poursuite du vol et ralentir l'installation des pucerons sur les rares parcelles levées.

En l'absence des premiers pucerons aptères, le risque reste nul sur les parcelles de consommation et de chairs fermes mais doit être pris en compte dès la levée en production de plant.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA,, Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France,.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

**MILDIOU****Utilisation du modèle Mileos® ([www.mileos.fr](http://www.mileos.fr))****Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®**

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

Pour une **parcelle dont l'environnement est indemne de mildiou, une fois le stade levée dépassé, le risque démarre**

- à la sortie de taches de la **3<sup>ème</sup> génération pour des variétés sensibles ;**
- à la sortie de taches de la **4<sup>ème</sup> génération pour des variétés intermédiaires ;**
- à la sortie de taches de la **5<sup>ème</sup> génération pour des variétés résistantes.**

Le suivi du nombre des générations de mildiou est un bon indicateur pour connaître le début de la période à risque de cette maladie.

Ainsi, en cas de conditions favorables au développement du mildiou, sur une variété sensible, les taches de mildiou ne seront potentiellement visibles qu'à partir de la 3<sup>ème</sup> génération finie d'incuber.

**Par contre, cette règle n'est plus vraie si on observe un inoculum primaire sur des tas de déchets ou dans l'environnement. Le risque démarre alors immédiatement.**

**Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:**

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
  - **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
  - **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,
- + et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

**Situation au 17 Mai 2016**

En début de campagne, il faut se concentrer sur le nombre de générations, puisqu'il conditionne le démarrage de la période de risque.

**Les cycles de mildiou continuent leurs progressions avec le retour de la douceur et de l'humidité :**

- la 3<sup>ème</sup> génération a finie d'incuber sur toutes les stations.  
**Le risque est donc présent pour les variétés sensibles levées.**
- la 4<sup>ème</sup> génération a finie d'incuber pour toutes les stations **sauf** Chartres, Louville, Viabon, Amilly, Férolles, Outarville et Pithiviers. **Sur ces secteurs, le risque est donc aussi présent pour les variétés intermédiaires levées.**
- la 5<sup>ème</sup> génération a finie d'incuber pour Gien, Guillonville, Pré Saint Evroult et la Chapelle Vicomtesse. **Sur ces secteurs, le risque est donc aussi présent pour les variétés résistantes levées.**

**Le seuil de nuisibilité a été atteint en fonction des sensibilités variétales (voir le tableau ci-dessous) sur les secteurs de La Chapelle Vicomtesse, Pré-Saint-Evroult, Guillonville, Allaines, Ouzouer le Marché, Gien et St Léonard en Beauce, Boisseaux et Gien le 13/05 mais aussi le 14 pour Guillonville, Pré St Evroult et Saint Léonard en Beauce.**

**Depuis samedi dernier, il n'est plus atteint.**

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 17/05	Niveau de risque au 17/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 17/05 au 19/05			Pluie (en mm) depuis le 13/05
					VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (16/05 à 20h)	4 <sup>ème</sup> incubée	Fort	13/05 pour VS	NON	NON	NON	0.4
	Chartres (16/05 à 20h)	3 <sup>ème</sup> incubée	Faible	-	NON	NON	NON	3.8
	Guillonville (16/05 à 20h)	5 <sup>ème</sup> incubée	Très fort	13 et 14/05 pour VS et VI	NON	NON	NON	1.6
	Louville (16/05 à 20h)	3 <sup>ème</sup> incubée	Très fort	-	NON	NON	NON	1.8
	Pré-Saint-Evrout (16/05 à 20h)	5 <sup>ème</sup> incubée	Très fort	13 et 14/05 pour VS et VI	NON	NON	NON	5.4
	Rouvray (h)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Viabon (16/05 à 20h)	3 <sup>ème</sup> incubée	Très fort	-	NON	NON	NON	2.2
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	4 - 5 <sup>ème</sup> incubée	moyen	13/05 pour VI	NON	NON	NON	9
	Ouzouer le Marché (6h)	4 <sup>ème</sup> incubée	Très fort	13/05 pour VS	NON	NON	NON	3.4
	St Léonard en Beauce (2h)	3 – 4 <sup>ème</sup> incubée	fort	13 – 14 /05 pour VS	NON	NON	NON	31.4
Loiret (45)	Amilly (5h)	3 <sup>ème</sup> incubée	Très fort	-	NON	NON	NON	8
	Boisseaux (4h)	4 <sup>ème</sup> incubée	Très fort	13/05 pour VS	NON	NON	NON	1.5
	Férolles (8h)	3 <sup>ème</sup> incubée	Très fort	-	NON	NON	NON	1
	Gien (4h)	5 <sup>ème</sup> incubée	Très fort	13/05 pour VS et VI	NON	NON	NON	2
	Outarville (6h)	3 <sup>ème</sup> incubée	Très fort	-	NON	NON	NON	0.5
	Pithiviers (2h)	3 <sup>ème</sup> incubée	Très fort	-	NON	NON	NON	7
Essonne (91)	Boigneville (6h)	4 <sup>ème</sup> incubée	faible	-	NON	NON	NON	30.6

\* VS = variétés sensibles VI = variétés intermédiaires VR = variétés résistantes

## Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : faibles pluies (localement orageuses) ce mercredi et ce jeudi puis temps sec avant de nouvelles pluies annoncées dimanche et lundi prochain. Les températures restent plutôt fraîches, autour de 15°, puis remontent un peu ce weekend. **Ce temps est assez favorable au mildiou.**

### Analyse du risque :

**Pour les parcelles non levées (la majorité des situations), le risque mildiou reste pour le moment nul.**

Pour les parcelles levées plantées en mars, le risque est présent dans de nombreux secteurs. Cependant le temps sec depuis samedi dernier a permis de stopper les sporulations et donc le dépassement du seuil de nuisibilité.

**Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint dans les 3 prochains jours mais il faut rester vigilant les prochains jours avec le retour de l'humidité, surtout ce weekend avec des températures en hausses samedi.**

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018